

DOSSIER PERMIS DE CONDUIRE

Lorsque vous vous inscrivez à l'auto-école pour passer les examens du permis auto ou moto et que vous prenez un pack avec les frais de dossier, **nous saisissons votre dossier complet sur le site de l'ANTS.**

Toutes les pièces à fournir doivent nous être transmises par email à l'adresse ci-dessous, merci de bien vouloir procéder à l'envoi du dossier quand celui-ci est **complet** :

amberichter@hotmail.fr

CAS 1	CAS 2	CAS 3	CAS 4
Vous êtes majeur et vous vous inscrivez à un premier permis	Vous êtes mineur et vous vous inscrivez à un premier permis	Vous êtes majeur et vous vous inscrivez à un nouveau permis (ajout)	Vous êtes mineur et vous vous inscrivez à un nouveau permis (ajout)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photo avec code numérique ▪ Pièce d'identité Recto/Verso ▪ Justificatif de domicile à votre nom ▪ Journée d'appel (si moins de 25 ans) ▪ ASSR 2 (si moins de 25 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photo avec code numérique ▪ Pièce d'identité Recto/Verso ▪ Justificatif de domicile au nom d'un des parents + Attestation d'hébergement + Carte d'identité au nom du parent mentionné sur le justificatif ▪ Journée d'appel (si effectuée ou convocation si reçue) ▪ ASSR 1 ou 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photo avec code numérique ▪ Pièce d'identité Recto/Verso ▪ Justificatif de domicile à votre nom ▪ Permis de conduire Recto/Verso 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photo avec code numérique ▪ Pièce d'identité Recto/Verso ▪ Justificatif de domicile au nom d'un des parents + Attestation d'hébergement + Carte d'identité au nom du parent mentionné sur le justificatif ▪ Journée d'appel (si effectuée ou convocation si reçue) ▪ ASSR 1 ou 2 ▪ Permis de conduire Recto/Verso

Les justificatifs de domicile acceptés sont : facture d'eau, d'électricité, gaz, téléphone, internet ou alors les impôts. Si vous êtes majeur mais héberger, se référer à cette mention sur les cas 2 et 4.

Les photos avec code numérique se font chez les photographes ou bien dans les photomatons agréés ANTS. Attention, ne pas suivre la démarche présente sur le fascicule des photos, nous nous en occupons.



Précision à nous spécifier obligatoirement : Port de lunettes / lentilles nécessaire à la conduite. Numéro de téléphone.

A nous déposer au bureau à l'inscription : 1 enveloppe format A4 et 2 timbres postaux (pas de tarification spécifique).

POUR LES PERSONNES DEJA TITULAIRE D'UN DOSSIER ANTS VALIDE ET/OU DU CODE, il faudra fournir : le cerfa d'inscription au permis de conduire obtenu sur l'ANTS et le résultat du code si obtenu.